



DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2023.00056/2023 du 08/04/2023

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 36

de Votants : 40

Dont vote par procuration : 4

Abstention : 2

Contre : 0

L'an deux mille vingt-trois, le huit avril, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 01 avril 2023, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

**Etaient présents : (36)**

**OBJET :**

**Approbation de la  
programmation 2023 du  
contrat de Ville**

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), Mme Munia DINOURAINI (7<sup>ème</sup> adjointe au Maire), M. Djamaldine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Moina-Fatima IBRAHIM (14<sup>ème</sup> adjointe au Maire), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Inayatie KASSIM (8<sup>ème</sup> adjointe au Maire), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1<sup>er</sup> adjoint au Maire), Mme Zoufati MADI (4<sup>ème</sup> adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12<sup>ème</sup> adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2<sup>ème</sup> adjoint au Maire), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Assane MOHAMED (Conseiller municipal), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6<sup>ème</sup> adjointe au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10<sup>ème</sup> adjointe au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), Mme Rabianti MVOULANA (Conseiller municipal déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwaïria OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

**NOTA :** Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 05/05/2023 que la convocation avait été faite le 01/04/2023.

**Le Maire.**

**Absents : (9)**

Mme Rabia ASSAN (11<sup>ème</sup> adjointe au Maire), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), M. Said Djanfar MOHAMED (13<sup>ème</sup> adjoint au Maire), M. Anrif MOURDI (Conseiller municipal), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale délégué), M. Abdallah OUMOURI (Maire), M. Toiyifou RIDJALI (5<sup>ème</sup> adjointe au Maire)

**Absents excusés : (0)**

**Procuration : (4)**

Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Moina-Fatima IBRAHIM (14<sup>ème</sup> adjointe au Maire), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), Mme Nourainya LOUTOUFI (3<sup>ème</sup> adjointe au Maire) donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (5<sup>ème</sup> adjoint au Maire), Mme Zaitouni ABDALLAH (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Munia DINOURAINI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Vu** l'article 73 de la Constitution ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;



**Vu** la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

**Considérant** que l'exercice 2023 représente la dernière année de programmation dans le cadre des contrats de ville signés pour la période 2015-2020 puis prorogés deux fois :

- une première fois de 2020 à 2021 à la suite de l'application de la clause de revoyure en 2018 découlant de la loi LAMY du 21 février 2014 à la suite de l'évaluation intermédiaire et la signature de protocoles d'engagements renforcés et réciproques entre l'Etat et les communes ;
- une seconde fois de 2021 à 2023 à la suite du discours du Président de la République, Emmanuel MACRON, à Dijon en 2018 sur la nouvelle organisation de la politique de la ville sur le territoire nationale ;

**Considérant** qu'en 2022, sous l'égide du GIP 976 Maoré Ouvoimoja, la ville, dans une configuration intercommunale (avec la CADEMA) a procédé à l'évaluation des contrats de ville de Mamoudzou et Dombéni dans le respect des textes et loi en vigueur ;

**Considérant** qu'il est donc prévu qu'en 2023, la commune réalise son diagnostic et procède à l'élaboration du nouveau document cadre qui va régir la politique de la ville sur les années à venir ; elle peut encore garder cette compétence en dérogeant à la loi de 2015, dite Loi NOTRe qui envisage le transfert et la gestion de la politique de la ville au sein des EPCI ;

**Considérant** que pour finaliser la contractualisation 2015-2020 prorogée, l'Etat a notifié à la ville un montant de 397 500 € de participation pour les actions innovantes de la politique de la ville pour l'année 2023 ;

**Considérant** que pour sa part, la commune envisage de consacrer une contribution de 212 000 € pour les actions et opérations relevant de la géographie prioritaire politique de la ville et 243 000 € en rééquilibrage pour valoriser ses interventions publiques de proximités dans les territoires hors géographie prioritaire notamment dans le canton I de Mamoudzou ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Article 1<sup>er</sup>** : D'approuver la programmation du Contrat de ville 2023 comme suit.

### 1) *Pilier Développement Economique et Emploi*

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Participation du l'ANCT <sup>1</sup>	Participation de la commune
Association Oudjérébou	Couveuse de proximité	Quartiers prioritaires	7 000 €	2 200 €
Association Wenka Culture	Atelier Chantier Insertion	Kawéni	5 000€	7 200 €
As. Espoir et Réussite de Doujani	Atelier Chantier Insertion	Doujani	5 000 €	7 200 €
As. Boutique de gestion	Accompagnement à la structuration de la micro-économie et à la création d'entreprises	Kawéni	10 000€	2 000€
As. Makazi Yangou	Découverte des métiers, accompagnement et insertion	Quartiers prioritaires	7 000 €	18 000€
<b>Total pilier</b>			<b>34 000 €</b>	<b>36 600€</b>

### 2) *Pilier Cadre de Vie et Renouvellement Urbain*

#### 2-1 – *Actions sous portages communales, Direction de la rénovation Urbaine*

			Participation	Participation
--	--	--	---------------	---------------

<sup>1</sup> Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, crédits ANCT sont versés directement par le Trésor Public aux porteurs

Organismes et services porteurs	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Du CGET	de la commune
Commune – DRU-NPNRU	Programme de la maison de projets dans le cadre du NPNRU GUP – actions de sensibilisation aux risques naturels, qualité de l'air, ramassage des déchets & propreté urbaine Communication du NPNRU Forum des associations Ateliers thématiques autour des objectifs du NPNRU Valorisation historique du patrimoine	Kawéni	15 000 €	20 000 €

### 2-1- Actions sous portage communal, direction de la Politique de la Ville, Animation, Citoyenneté et sécurité

**Titre de l'action :** Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique de soutien à l'éco-citoyenneté et l'éducation à l'environnement » dans le tableau de programmation 2023. La commune participe à hauteur de 10 000 € et l'ANCT 13 000 € versés à la commune ce qui fait un apport global de 23 000 € versés aux associations et porteurs selon le tableau suivant :

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
APEAHDM	Education à l'environnement et à la santé avec un public porteur de handicap physique	Quartiers prioritaires	5 000 €
Wadzade Wa Lewo Na Messo	Education à la l'environnement et à la santé environnementale	M'tsapéré	4 000 €
Mayotte Nature Environnement	Education à l'environnement - coordination et transfert des compétences aux acteurs associatifs	Quartiers prioritaires	6 000€
Kawéni en Action	Programme de gestion dans le cadre de la participation du Parc SPPM en lien avec la DRU-NPNRU	Kawéni	4 000 €
MAN océan indien	Mobilisation sociale en faveur de la santé environnementale	Kawéni	4 000 €
Total des apports			23 000€

### 3) Pilier Cohésion Sociale

**3-1- Action sous portage communal.** Il s'agit de l'action portant le titre de « Formation des encadrants et intervenants de l'éducation populaire » dans le tableau de programmation 2023. La commune participe à hauteur de 10 000 € et l'ANCT 22 000 € versés à la commune ce qui fait un apport global de 32 000 € à verser aux porteurs selon le tableau suivant et dans le respect des factures présentées selon conventions.

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
Céméa	BAFA 1 et 3	Quartiers prioritaires	16 000 €
Ligue de l'Enseignement	BAFA 1 et 3	Quartiers prioritaires	16 000 €
Total des apports			32 000€

**3-2- Action sous portage communal.** Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique de soutien à la parentalité et le développement social » dans le tableau de programmation 2023. La commune participe à hauteur de 22 000 € et l'ANCT 33 000 € versés à la commune ce qui fait un apport global de 55 000 € à verser aux associations et porteurs selon le tableau suivant :

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
Action coup de pouce	Education et Parentalité	Kawéni	9 500 €
Aouladi	Démarche et pratiques intergénérationnelles à travers les danses traditionnelles (animation)	Mtsapéré	4 600 €
Ndjema za leo na Messo	Médiation scolaire et parentalité	Cavani	8 500 €
Espoir et réussite de Doujani	Programme d'actions éducatives et démarche de soutien à la parentalité	Doujani	11 000€
Association Msomo watrou	Parentalité et scolarité – place des parents dans l'éducation	Kawéni	9 700 €
Association éducatif Manguier Golden	Ecole et parentalité (La place des parents à l'école)	M'Gombani	6 200 €
Association haki za wanatsa	Sensibilisation et éducation aux droits des enfants	Quartiers prioritaires	5 500 €
Total des apports			55 000€

**3-3- Action sous portage communal.** Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique d'animations socio-éducatives et culturelles » dans le tableau de programmation 2023. La commune participe à hauteur de 12000 € et l'ANCT 15 17000 € versés à la commune ce qui fait un apport global de 29 000 € à verser aux associations et porteurs selon le tableau suivant

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
As. Prudence Jeunesse	Art et patrimoine	M'tsapéré	9 000€
Commune- DACPJ	Démarche d'appropriation – Festival SANAA auprès des populations dans les quartiers	Quartiers prioritaires	20 000€

**3-4 Action sous portage communal.** Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique de lutte contre le décrochage scolaire, accompagnement à la scolarité et promotion éducative » dans le tableau de programmation 2023. La commune participe à hauteur de 20 000 € et l'ANCT 25 000 € versés à la commune ce qui fait un apport global de 45 000 € à verser aux associations et porteurs selon le tableau suivant :

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
Association des Jeunes Talents	Accompagnement scolaire et aide au devoir	Kawéni	6 000€
CAP Numérique	Inclusion sociale et aide à l'éducation par la pratique du numérique	M'gombani	6 000 €
SOP Mangatéle	Lutter contre le décrochage et harcèlement scolaire	Kawéni	6 000€
SECAVEM	Lutter contre l'oisiveté, aide aux devoirs et accompagnement scolaire	M'gombani	5 000€
As. ABK	Lutter contre le harcèlement scolaire, accompagnement à la réussite scolaire	Kawéni	9 500 €
ACEKB	Accueil de jeunes non scolarisés – Pôle CASENAV	Kawéni	12 500 €

Total des apports	45 000€
-------------------	---------

**3-5-Action sous portage communal.** Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique de promotion de la lecture et la maîtrise des langues » dans le tableau de programmation 2023. La commune participe à hauteur de 15 000€ et l'ANCT 25 000 € versés à la commune ce qui fait un apport global de 40 000 € à verser/mobiliser aux porteurs selon le tableau suivant

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
ADPEP 976	Promotion de la lecture et du livre	Quartiers prioritaires politique de la Ville et périphériques	20000 €
Commune- DGA ACVP DEE & Vie Scolaire	Espace mutualiste	Kawéni	20 000 €
Total des apports			40 000€

**3-6- Action sous portage communal.** Il s'agit de l'action portant le titre de « Dynamique de lutte contre les processus d'exclusion et soutien à l'intégration par le sport dans les quartiers prioritaires et les quartiers périphériques à la géographie prioritaire » dans le tableau de programmation 2023. La commune participe à hauteur de 15 000 € et l'ANCT 32 000 € versés à la commune ce qui fait un apport global de 47 000 € à verser aux associations et porteurs selon le tableau suivant :

Associations ou organismes	Actions ou projets	Lieux d'intervention	Contribution à verser par la commune
TCO Basket Ball	Equipes de jeunes féminin	Mgombani	5 000 €
TCO Football	Ecole de football féminin	Mgombani	5 000 €
TCO Hand	Pratiques des Féminines	Mgombani	5 000 €
As. PSL	Soutien à la démarche de professionnalisation dans le domaine du sport	Kawéni	7 500 €
ASCEIIS	Pratiques des publiques les plus éloignés du sport	Cavani	12 000 €
Ecole de foot de Kawéni	Pratique des jeunes et sensibilisation féminine	Kawéni	5 500 €
US Kavani	Ecole de football (fille)	Cavani	7 000 €
Total des apports			47 000€

**3-7 Pilier Cohésion Sociale, action sous portage communal.** Il s'agit de l'action portant le titre de « CCAS- Contrat Local de Santé » dans le tableau de programmation 2022. La commune participe à hauteur de 41 900 € et l'ANCT 15 000 € versés à la commune ce qui fait un apport global de 56 900 € à verser/ affecter par la suite au CCAS Mamoudzou pour sa programmation de prévention santé 2023 et aux autres partenaires porteurs de projets entrant dans le cadre de la prévention santé et non financés en portage propre dans le tableau de programmation du contrat de ville.

Associations ou organismes	Actions ou Projets	Lieux d'intervention	Contributions affecter par la commune aux porteurs	Observations
CCAS -Programmation CLS 2023	Programmation CLS	Quartiers prioritaires & autres	25 000€	Mise en œuvre CLS et coordination
Commune – DPACS-CDV	Dispositif TAPAJ	Quart. Prioritaires	12 000 €	Coordination du CLS
Amalca	Sensibilisation Cancer du sein	Quartiers prioritaires et autres	Financement en portage propre	Coordination CLS
Mayotte Nature environnement	Edu. Environnement	Quartiers prioritaires	Action financée volet cadre de vie et Rev. Urbain	Coordination CLS

Association Bandrajou Kawéni	Gestion des déchets et santé environnementale	Quartiers prioritaire de Kawéni	9 000 €	Coordination CLS
SOP Mangatéle	Prévention des risques liés à l'alcool	Quartier prioritaire de Kawéni	2 000 €	Coordination
Man océan Indien	Ambassadeur de l'environnement et santé environnemental	Quartier prioritaire de Kawéni	Action financée – Volet cadre de vie et renouvellement urbain	Coordination CLS
Mouridil Imane de M'tsapéré	Education à l'environnement	Quartier prioritaire de M'tsapéré	2 500€	Coordination CLS
Ouvoimoja wa mlimani, Passam Sport Santé, Fédération des Associations de Vahibé, FMJ, Conseils citoyens de M'gombani, Conseil Citoyen de Kavani	Santé, prévention et santé environnementale Médiation sociale et environnementale	Quartiers prioritaires politiques de la Ville et autres	Actions financées par la signature de contrats d'objectifs entre la ville et les acteurs associatifs cités	Coordination CLS
TCO- Basket Ball	Basket – féminine	Quartier prioritaire de Mgombani	Action financée dans la programmation – Dynamique d'intégration par le sport	Coordination CLS
Haki za wanatsa	Droit des enfants	Quartiers prioritaires	Action financée en portage propre dans la programmation 2023 -	Coordination CLS
Association SOS Patient précaire océan Indien (SPPOI)	Prévention Diabète /hypertension A. obésité	Quartiers prioritaires et périphériques	6 400 €	Coordination CLS
Total des apports			56 900€	Coordination CLS

#### 4- Ingénierie et Pilotage

Associations ou Organisations	Projet ou actions	Lieu d'intervention	Participation de l'ANCT ou l'ASP	Participations de la Commune (CDE <sup>2</sup> )	Imputation budgétaires
Mairie de Mamoudzou	Poste de chargé de Mission Ville	Ensemble des quartiers prioritaire	17 500 €	24 500 €	Budget de la commune
Mairie de Mamoudzou	Postes d'adultes relais (X 3)	Ensemble des Quartiers prioritaires	63 000 €	15 000€	Budget de la commune
Mairie de Mamoudzou	Postes de médiateurs aux abords des écoles	Quartiers prioritaires et autres	-	140 000 €	Budget de la commune
Mairie de Mamoudzou	Cité éducative	Kawéni	250 000 € <sup>3</sup>	250 000€ <sup>4</sup>	Enveloppe de la CDE affectée par la commune et valorisation
Mairie de Mamoudzou	Poste de développement local	Ensemble des quartiers prioritaires	-	30 000 €	Budget de la commune

<sup>2</sup> CDE= Caisse des Ecoles

<sup>3</sup> Fonds gérés directement par le collège K2 et le Trésor public

<sup>4</sup> Financés en valorisation et dans le cadre de la dotation de 2 400 000€ affectée par la commune à la CDE

Mairie de Mamoudzou	Participation GIP 976 Maore ouvoimoja	Combani	-	7 000€	Budget de la commune
Mairie de Mamoudzou	Poste d'agent polyvalent de médiation GUP	Ensemble des quartiers prioritaires	-	25 000 €	Budget de la commune
Caisse des Ecoles	PRE Kawéni	Kawéni	60 000 €	60 000€ <sup>5</sup>	Enveloppe de la CDE affectée par la commune
Caisse des écoles	PRE Mamoudzou Centre	M'gombani-Cavani et M'tsapéré	60 000 €	60 000 € <sup>6</sup>	Enveloppe de la CDE affectée par la commune
Caisse des Ecoles	PRE Mamoudzou Sud	Canton 1	-	110 000€ <sup>7</sup>	Enveloppe de la CDE affectée par la commune
Total relatif aux contributions directes de l'état versées à la commune et participation de la commune			200 500 €	* 721 500€	Néant

**5- Autres actions ne nécessitant pas le concours de l'ANCT<sup>8</sup> : Compensation de la Ville pour le canton I de Mamoudzou (Passamainty, Vahibé, Tsoundzou 1 et Tsoundzou 2**

Association	Village	Action	Objet	Participation Commune
Passam Sport Santé	Passamainty	Lutte contre le diabète	Mobiliser et inciter la population à la pratique du sport	2 000 €
Club Tsoundzou sport Kwale	Tsoundzou	Valoriser le football au sein du village	Découverte pour les plus jeunes de 10 à 13 ans le monde du football	2 000€
Kaja kaona	Tsoundzou	Insertion des jeunes sans emploi et/ou sans formation de 15 à 30 ans	Lutter contre l'oisiveté, prévenir la délinquance et améliorer la cohésion sociale	10 000€
Rantabe Environnement Culture (REC)	Passamainty	Renouvellement mobilier urbain	Améliorer le cadre de vie et le vivre ensemble	13 000€
Tsoundzou 2 ya hayiri	Tsoundzou 2	Accueil périscolaire/activités hors scolaire	Encadrement des élèves pendant la pause méridienne	7 500€
ARSH Media com	Passamainty	Promotion de la culture	Développement artistique et culturel	1 000€
Magic basket	Passamainty	Cohésion et sensibilisation jeunes	Utiliser le sport pour sensibiliser, rassembler et faire partager les valeurs de tolérance, de respect	10 000€
HCP	Passamainty	Ecole de Hand	Education civique par le sport	25 500€
AS ROSADOR	Passamainty	Cohésion et vivre ensemble des jeunes	Lutte contre l'oisiveté et la délinquance favoriser le vivre ensemble et l'amitié par le sport	15 000€
Arantabe		le football comme vecteur de cohésion	accès au sport pour tous apaiser les tensions inter villageois	

<sup>5</sup> Financés par la dotation Caisse des Ecoles affectée par la commune (2 400 000 €)

<sup>6</sup> Financés par la dotation Caisse des Ecoles affectée par la commune (2 400 000 €)

<sup>7</sup> Financés par la dotation Caisse des Ecoles affectée par la commune (2 400 000 €)

<sup>8</sup> Valorisation du partenariat entre la commune et les association : soutien de la commune à la demande de classification et d'intégration du canton 1 & du canton 2 de la commune dans la géographie prioritaire de la politique de la Ville

football club de Passamainty	Passamainty	sociale et catalyseur de valeur éducative et culturelle	lutter contre l'oisiveté	8 000€
Ecole de foot de Passamainty	Passamainty	Jeunes aujourd'hui citoyen demain	Responsables nos jeunes licencié dans la vie quotidienne, Leurs apprendre à être respectueux de leur environnement et les faire évoluer dans leur pratique du football	10 000€
FMJ Vahibé	Vahibé	La santé pour tous	Améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeur: la nutrition, activité physique.	18 000€
RAIV	Vahibé	Osez le Partage et l'Entraide	Facilité l'accès à l'éducation, à la culture et lutter contre la fracture numérique.	8 000€
Niora za messo	Cavani-Mamoudzou	Art et Culture Participation aux concours KOFA	Valorisation du patrimoine culturel Programme d'échanges culturels dans le cadre de la coopération internationale	12 000€
Passam'city pétanque club	Passamainty-Gnambotiti	Ecole de pétanque	créer un vivre ensemble entre les jeunes - Amener les jeunes à s'épanouir grâce à la pétanque	15 000€
EHGMS	Passamainty	Ecole multisports	Education Découverte et initiation à la pratique du sport	21 000€
Association Falahi de Tsoundzou 2	Tsoundzou 2	Cultures et danses traditionnelles	Promotion des arts et culture traditionnelles	3 500€
As. Ouvoimoja de Doujani	Doujani	Valeurs traditionnelles, modernité et laïcité	Conférence sur la transmission des valeurs traditionnelles	32 000 €
VCO de Vahibé de Vahibé	Vahibé	Education à l'environnement	Protection des cours d'eau et rivières - prévention de l'utilisation de lessives dans les rivières	10 000€
As. Ounagna	M'tsapéré	Sport loisirs et cohésion	Organisation sport loisirs découverte et santé	15 000 €
Collège Ouvoimoja	Passamainty	Education et sport	Participation au Championnat UNSS	6 000 €
Maison médicale EPVS	Toundzou I	Développement de l'offre de santé dans le Territoire communal	Mis en place d'un programme de télémédecine à Tsoundzou	25 000 €
<b>Total de la contribution : 269 500 €</b>				

**Article 2 :** D'autoriser l'Etat à verser directement aux bénéficiaires après saisie des projets/actions sur le portail extranet dédié ( Dauphin) comme le stipule les lois, décrets et règlements relatifs à la politique de la ville.

**Article 3 :** D'autoriser l'ANCT à verser à la commune le montant des subventions dont elle porte les actions.

**Article 4 :** D'autoriser la commune à verser directement aux bénéficiaires sa participation, selon les indications portées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente délibération.

**Article 5 :** D'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération, notamment la programmation et les conventions y afférent.

Fait à Mamoudzou, le 11/04/2023

